

Le plan fédéral ne sauvera pas les pauvres

Le plan du secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté, Jean-Marc Delizée, est complet, très complet, trop complet. Il aborde tant de sujets qu'il en oublie l'essentiel: la pauvreté est d'abord une affaire de revenus. Le plan Delizée, ce sont 48 mesures réparties en 6 objectifs et 11 mesures qui sont considérées comme des "éléments essentiels pour réussir".

Ce premier chapitre est essentiellement centré sur le "voir". Onze mesures parmi lesquelles: créer un baromètre, développer un prix annuel, étudier la pauvreté infantile,

EN JUIN, 100.000 PERSONNES ÉTAIENT DANS LES RUES DU PAYS POUR DÉFENDRE LEUR POUVOIR D'ACHAT. EN JUILLET, LE GOUVERNEMENT PROPOSE 59 MESURES POUR "LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ"... VERDICT: INSUFFISANT!

/ Luca Ciccia
Collectif Solidarité Contre l'Exclusion

le gouvernement rappelle les mesures de soutien aux pensions et allocations sociales les plus basses prises cet été et qui ne satisfont personne (cf. la grève gé-

nérale de ce 6 octobre). Mais qu'en est-il des mesures annoncées et qui touchent au cœur du problème qui nous occupe: le revenu? La liste est courte, la voici: garantir un calcul objectif des pensions alimentaires; augmenter les montants de l'intervention et simplifier, assouplir les conditions d'accès à la pension alimentaire; développer des crédits d'impôts pour les mesures énergétiques, l'accueil des proches de plus de 65 ans et les frais de garde d'enfants; informer les parents dont les enfants sont placés sur la possibilité de déductions fiscales; améliorer l'information auprès des indépendants sur le droit à l'indemnité mensuelle accordée par l'assurance sociale en cas de faillite et, enfin, élaborer une campagne de prévention de la dépendance aux jeux du hasard. A coup sûr, ces 6 mesures vont permettre aux 1,5 million de pauvres de se projeter plus avant dans la vie. Certes, l'amélioration du Secal (service des créances alimentaires) était appelée de nos vœux. Mais pour le reste, nous sommes si loin de l'enjeu central: relever drastiquement les allocations sociales pour que la sécurité sociale et l'aide sociale ne fabriquent plus de pauvres! Pour rappel, le coût du relèvement des allocations sociales au seuil de pauvreté, que nous préconisons, s'élève à moins de 1.250 milliards d'euros...

2. GARANTIR LE DROIT À LA SANTÉ

Douze mesures s'inscrivent dans ce chapitre. Si l'on admet qu'actuellement le droit à la santé n'est pas garanti à tous, surtout aux plus

pauvres, alors force est de constater qu'aucune de ces mesures ne pourra améliorer l'exercice de ce droit. Pourquoi? Parce que ces 12 mesures ne sont pour aucune d'entre elles une promesse d'un droit nouveau. Tout au plus s'agit-il d'informer, de simplifier, d'encourager, d'organiser, de développer, de soutenir, de poursuivre... Mais jamais au grand jamais, il n'y a trace de mesure réellement nouvelle. Cet objectif 2, ce sont des constats partagés, mais des mesures d'une faiblesse inouïe. Petite exception: la possibilité d'une extension de la carte médiacre des CPAS de façon à "réduire les exclusions à l'hospitalisation".

La proposition 28 est à relever. Pour "éviter la psychiatisation des problèmes sociaux" il s'agirait de soutenir des partenariats plus étroits entre les services d'insertion sociale et les services de santé mentale. La santé mentale est en effet un problème majeur et croissant chez les personnes pauvres. Mais créer plus de liens permettra-t-il d'éviter la psychiatisation des

MIEUX VAUDRAIT ÉVALUER L'EFFET DES MESURES GOUVERNEMENTALES SUR LA PAUVRETÉ.

visibiliser l'aspect pauvreté sur chaque mesure gouvernementale... soumise au test de développement durable, etc. Rien de très coûteux, ni de très inutile. Toujours bon à prendre. Un regret: plutôt que de vouloir "visibiliser" l'aspect pauvreté sur chaque mesure gouvernementale, mieux vaudrait évaluer l'effet des mesures du gouvernement sur la pauvreté.

1. UN REVENU QUI PERMET DE FAIRE DES PROJETS

Dans le cadre de cet objectif,

visibiliser l'aspect pauvreté sur chaque mesure gouvernementale... soumise au test de développement durable, etc. Rien de très coûteux, ni de très inutile. Toujours bon à prendre. Un regret: plutôt que de vouloir "visibiliser" l'aspect pauvreté sur chaque mesure gouvernementale, mieux vaudrait évaluer l'effet des mesures du gouvernement sur la pauvreté.

(34)

ENTRETIEN AVEC JEAN- MARC DELIZÉE

Le secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté répond à nos questions.

(38)

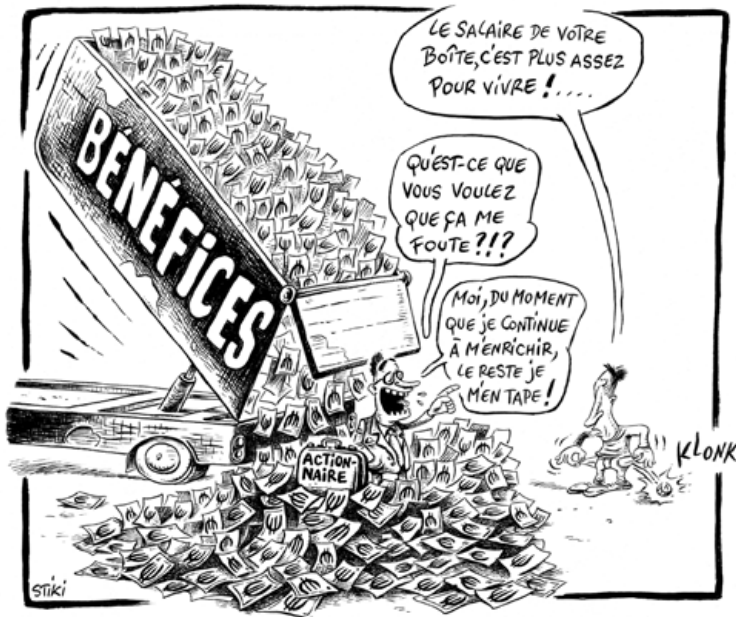
PORTER LES ALLOCATIONS AU SEUIL DE PAUVRETÉ

Combien d'euros par mois pour s'en sortir au jour le jour?

(41)

17 OCTOBRE, DEMANDEZ LE PROGRAMME

De nombreuses activités à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère.



problèmes sociaux?... Le meilleur moyen d'éviter la criminalisation ou la psychiatrisation des problèmes sociaux, c'est de traiter à la source les problèmes sociaux. Ce qui nous renvoie à la faiblesse de l'objectif 1.

3. L'EMPLOI, VECTEUR D'INTÉGRATION SOCIALE ET DE BIEN-ÊTRE

Ici sont rassemblées 9 mesures assez loufoques vu la hauteur de l'enjeu. La mesure 38 par exemple: "accès au volontariat pour les demandeurs d'asile". Sera-ce le moyen de prouver leur bonne intégration en attendant les travaux forcés? Il y a 5% de travailleurs pauvres en Belgique, 25% de temps partiels dont une large part de manière involontaire et qui subissent des horaires variables rendant impossible toute vie privée, comme dans les secteurs de la distribution, de l'horeca ou dans certaines institutions "commerciales" du non-marchand (maisons de repos par exemple). Mais rien sur ce thème. Rien non plus sur les effets pervers des plans d'aide à l'emploi, comme les "Activa" qui débouchent rarement sur des emplois à durée indéterminée et qui sont pour moitié des emplois à temps partiels. Par contre, il s'agit d'encourager les CPAS à faire encore plus d'article 60... Cette

mesure consiste à faire travailler pour pas grand chose et pour pas cher un usager du CPAS, de façon à ce qu'il recouvre son droit au chômage. Mais l'usager reviendra vite au CPAS, car ce n'est pas le plan fédéral qui va arrêter la chasse aux chômeurs. Tout au plus il demande plus de médiateurs ou des formations des facilitateurs sur le thème de la pauvreté... Loufoque, on vous le disait.

4. POUVOIR SE LOGER

Voici un défi de taille. Il est loupé en 8 mesures pour rien: sensibilisation; évaluation; échange de bonnes pratiques; formulations de recommandations sur les sans-abri pour le prochain rapport pauvreté; poursuite de la collaboration avec la défense; étude sur les femmes sans-abri; analyses des pratiques des CPAS en matière d'octroi de l'adresse de référence. Rien, rien du tout si ce n'est un petit quelque chose sur les marchands de sommeil: "sanction plus lourde aux personnes qui se rendent coupables d'expulsion ou pratiques illégales". On se demande si cela pourrait s'appliquer aux expulsions de sans-papiers pratiquées par notre gouvernement! Mais ça nous éloigne de l'objectif logement, qu'à vrai dire nous n'avons jamais approché...

5. UN ACCÈS GARANTI À L'ÉNERGIE

Ces 4 mesures prêteraient à sourire si l'enjeu n'était pas aussi dramatique. Relevons la volonté de garantir le droit à l'énergie pour tous en tant que droit constitutif. Rappelons que le droit à la dignité humaine ou à un environnement sain est un droit constitutionnel. Avoir le droit c'est bien, le mettre en pratique c'est mieux... Insistons ici sur une aberration qui n'est pas prise en compte par ce gouvernement et qui a été mise en lumière par l'économiste Philippe Defeyt: le prix de l'électricité fournie au tarif social a évolué deux fois plus vite que la moyenne des prix de l'électricité consommée par les ménages... Régler ceci devrait être la principale priorité de cet objectif 5! La seconde serait d'étendre le nombre de bénéficiaires de ces tarifs sociaux.

6. DES SERVICES PUBLICS ACCESSIBLES À TOUS

La lecture des mesures 51 à 59 achève la patience de votre rédacteur. Je me limiterais à la mesure 56 qui est exemplaire de l'ensemble de ce plan fédéral de lutte contre la pauvreté: "Renforcer le rôle social du facteur auprès des publics précarisés". Un peu tard maintenant que l'Europe a imposé la privatisation des postes nationales... ■

Philippe Defeyt, IDD, 26 septembre 2008, www.iddweb.eu

Les propositions du Collectif

Le Collectif Solidarité Contre l'Exclusion a des propositions réalistes et finançables (si on le veut) qui permettraient de lutter réellement contre la pauvreté: relèvement des montants de l'aide sociale et de la sécurité sociale au niveau des seuils de pauvreté; alignement des montants octroyés aux cohabitants sur celui des isolés; instauration d'une commission permanente de régularisation des sans-papiers; retrait du plan d'activation des chômeurs; blocage des loyers; relèvement du plafond des revenus donnant droit au statut Omnio; prise en charge à 90% du revenu d'intégration sociale par l'Etat fédéral; dissociation de la signature d'un contrat d'insertion de tout type de sanction à l'encontre de l'usager du CPAS. Tout ceci est finançable, nous le répétons. Mais l'heure est à l'austérité pour les petites gens. Vive la socialisation des pertes des grandes banques...

L'idéal à pas prudents de Jean-Marc Delizée

Le plan fédéral de lutte contre la pauvreté est sorti le 4 juillet, comme prévu. Nous avons dès lors rencontré Jean-Marc Delizée, le secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, pour parler avec lui du plan qu'il doit coordonner. C'était à la fin août, la crise financière pouvait encore passer pour une affaire américaine et depuis les paramètres budgétaires ont changé. Mais ce que nous a confié le secrétaire d'Etat reste globalement d'actualité.

► **Pour vous, la pauvreté c'est quoi?**

JEAN-MARC DELIZÉE: Etre dans un état de pauvreté, c'est ne pas être en situation de vivre dignement, ou de ne pas pouvoir faire face à des besoins vitaux: se nourrir, se chauffer, se loger, éduquer les enfants...

► **Est-ce un mal qu'on pourra un jour éradiquer ou, au contraire, y aura-t-il toujours une certaine pauvreté?**

J-M.D.: Au niveau philosophique, l'idéal c'est bien sûr d'éradiquer la pauvreté. Mais l'idéal c'est toujours ce vers quoi on tend. Si on parle de la Belgique et de l'Europe, le terme "éradiquer la pauvreté" a été utilisé au niveau européen, mais sans que ça ne donne une suite dans la pratique. C'était au sommet de Lisbonne, en 2000, et les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze s'étaient pour cela fixé l'objectif de 2010. C'en est resté là. C'était un vœu pieux. De manière réaliste, s'il y avait une volonté politique à différents niveaux, je pense que sur une période de dix ans on pourrait arriver à des

JEAN-MARC DELIZÉE ASSUME SON PLAN: LES 59 MESURETTES, LA POURSUITE DE L'ACTIVATION DES CHÔMEURS ET LE SILENCE SUR LES INTÉRÊTS NOTIONNELS. LA REALPOLITIK ET LA BONNE VOLONTÉ NE SERONT PAS SUFFISANTES.

Jean-Marie Coen et Yves Martens
Collectif Solidarité Contre l'Exclusion

résultats tout à fait significatifs. Donc il faudra poursuivre le travail au-delà de cette législature.

► **Dans la confection de votre plan, aviez-vous cette perspective de dix ans en tête?**

J-M.D.: Non. Moi ce que je dis, c'est qu'il faut en Belgique, et au niveau européen, se donner des outils de suivi de la lutte contre la pauvreté, et pas seulement dans ses aspects financiers. A cet égard, un des aspects essentiels de notre plan, c'est qu'on propose un baro-

suivi à chaque niveau. On aurait une coordination meilleure que ce qui fut fait jusqu'ici.

► **En matière de logement, une des dernières compétences fédérales est celle de la fixation des prix. On ne trouve pas trace dans le plan d'un blocage des loyers. Or, cela aurait pu être une mesure forte.**

J-M.D.: Ce serait une mesure forte, en effet. Nous sommes pour. Mais dans toute majorité il faut un accord... et il n'y a pas d'accord

qu'on ne parvient pas à obtenir par la loi, essayons de l'obtenir par le dialogue pour essayer d'objectiver les prix des loyers. C'est bien sûr une réponse insatisfaisante à la demande de blocage des loyers.

Un élément qui frappe à la lecture du plan, c'est la force des constats et la relative faiblesse des propositions ensuite. C'est le cas par exemple sur les titres-services, le surendettement, la répétabilité des honoraires d'avocat, les sans-papiers...

J-M.D.: Oui. Sur les titres-services, nous aurions souhaité que le plan aille plus loin sur deux points: Un, ne plus permettre une dérogation pour les contrats de moins d'un tiers-temps. Et deux, que l'Etat donne une rémunération différente suivant la qualité des emplois qui sont offerts aux travailleurs. Ce n'est pas dans le plan. Je pousse la ministre de l'Emploi à aller dans ce sens: elle peut le faire indépendamment du plan. Dans le même ordre d'idées, on peut pointer la question des candidats réfugiés politiques ou les sans-abris. Ce sont des dossiers sur lesquels, le 4 juillet 2008, on n'a pas trouvé un accord au sein du gouvernement. Parmi

ERADICHER LA PAUVRETÉ EST RESTÉ UN VŒU PIEU.

mètre de la pauvreté, à établir avec les différents niveaux de pouvoir et les acteurs. On se met d'accord sur des indicateurs pour suivre l'évolution à la fois du pouvoir d'achat mais aussi de l'accès aux soins de santé, l'accès à l'éducation, le logement, le sans-abrisme... Ainsi, année après année, on va avoir une évaluation des résultats et du

politique. Il y a même un blocage idéologique sur la question de toucher aux loyers. Ceci est le plan du gouvernement, pas le plan du secrétaire d'Etat Jean-Marc Delizée. La manière dont on a essayé d'aborder les loyers, c'est à partir d'expériences lancées sous la précédente législature dans trois villes. L'idée est de dire: ce



CSCE

les travailleurs pauvres, on retrouve pas mal de travailleurs intérimaires du secteur des titres-services. Donc là il y a un travail à faire.

► **Quid du relèvement des allocations les plus basses au seuil de pauvreté? La proposition se trouve dans le plan, mais elle n'est pas chiffrée.**

J-M.D.: Il faut voir le calendrier: le 4 juillet, le 15 était en préparation. J'ai donc dû faire référence à des questions qui devaient se décider ultérieurement. Dans ce plan, l'objectif de l'Etat belge est d'amener à ce que plus personne n'ait un revenu sous le seuil de pauvreté. Deux choses ont été faites ensuite: l'accord du gouvernement sur le budget, et puis surtout l'accord sur le paquet socio-économique, qui n'est nullement mis en cause jusqu'ici. Entre-temps il y a eu les incidents communautaires qu'on connaît... Mais ces décisions sont là. Pour nous elles sont acquises et elles seront mises en œuvre. En

chiffres, on a décidé d'augmenter les pensions les plus basses de 5%, en plus de la liaison au bien-être et de l'indexation. Et ce sera 8% pour les petites pensions les plus anciennes. Ceci sur les 3 ans de la législature.

► **Une proposition de loi a été déposée au Parlement pour remonter le RIS au seuil de pauvreté. Le débat a montré que la majorité des députés étaient favorables à une mesure identique pour toutes les allocations. Le coût n'est pas inimaginable. Dans un interview au mois de juin, vous aviez dit que vous vouliez porter le RIS au seuil de pauvreté. Qu'en est-il advenu dans le plan?**

J-M.D.: Concernant l'aide sociale, qui recouvre 5 allocations différentes, il est prévu dans le paquet socio-économique un relèvement de 5%, hors bien-être et indexation, sur le temps de la législature. Pour nous c'est insuffi-

sant. Mais c'est ce qui a pu être obtenu dans l'équilibre politique du 13 juillet. Il faut dire aussi qu'il y a des formations politiques qui, par conviction, ne veulent pas "récompenser l'inactivité". Voyez Sarkozy: ou bien on est activable, ou bien on est jetable... Cette philosophie existe aussi en Belgique. Voyez par exemple les propositions du ministre Dewael. Nous, socialistes, considérons aussi que le travail est la meilleure formule d'intégration, mais avec un accompagnement pour certains qui ont eu des parcours de vie compliqués. Il faut s'occuper aussi d'un public qui est plus loin de l'emploi.

► **Il y a une spécificité belge qui explique en grande partie le niveau bas des allocations, c'est le statut cohabitant. Supprimer ce statut ferait beaucoup progresser la lutte contre la pauvreté, et éviterait toute une série d'effets pervers, notamment dans le logement.**

J-M.D.: Je suis d'accord sur le principe que nous devrions avoir un débat politique -et je pense qu'il aura lieu- sur cette question de l'individualisation. Sur le fond à titre personnel, j'y suis favorable. Mais si le principe est facile à comprendre, la mise en pratique n'est pas aisée. Il faudrait, sur cette législature, lancer le débat au niveau du Parlement. L'initiative pourrait venir aussi des ministres qui ont en charge la Sécurité sociale.

► **Estimez-vous que les politiques d'activation sont des politiques de lutte contre la pauvreté, puisque c'est comme ça qu'elles ont été présentées, ou au contraire est-ce qu'elles ne risquent pas plutôt de provoquer des situations de pauvreté?**

J-M.D.: L'activation ça veut dire faire en sorte qu'un maximum de gens puissent avoir un emploi. Et l'intégration par l'emploi est la meilleure façon de sortir de →

→ la pauvreté. L'activation peut donc aussi être vue de manière positive. Le problème aujourd'hui, c'est le faible niveau d'attractivité des salaires. Il faut que le travail soit rémunérateur. Donc d'abord demandons-nous pourquoi il y a des travailleurs sous le seuil de pauvreté: notamment à cause du temps partiel et de l'interim. Avec l'activation, la différence entre le travail et le non travail doit être élargie. Nous plaçons pour qu'on relève le salaire minimum interprofessionnel brut. Je pense que le gouvernement pourra aider les partenaires sociaux le moment venu. Il faut faire en sorte que les personnes soient encouragées à l'emploi.

► **Mais pousser le contrôle de la disponibilité des chômeurs, n'est-ce pas aussi justement faire pression sur le salaire minimum? Sans création de nouveaux postes, les chômeurs vont exercer une pression à la baisse sur les salaires et les conditions de travail des travailleurs existants.**

J-M.D.: Je comprends votre raisonnement. Mais il y a création d'emploi en Belgique. On peut discuter de la qualité: si ce sont des temps pleins ou des temps partiels, on peut discuter de tout ça. Mais il y a eu 120.000 emplois créés sous le gouvernement arc-en-ciel (1999-2003). Et sous le gouvernement précédent il y a eu, selon les estimations, entre 150.000 et 200.000 nouveaux emplois créés.

► **Beaucoup grâce aux titres-services...**

J-M.D.: Peut-être. Mais donc, il y a création d'emplois. Alors, il y a le débat sur la qualité de l'emploi. Mais il n'y a pas que les emplois temps partiel, non plus. Le plan d'accompagnement des chômeurs a au moins apporté une chose: il a stimulé les régions, il y a eu plus de moyens pour l'accompagnement. Je ne dis pas que ça fonctionne à 100%, mais il y a eu des efforts et il faut continuer. Il faut faire plus et mieux dans le domaine de la forma-



CSCE

tion, via les organismes régionaux de formation et via les employeurs. On veut aussi aller vers une démarche positive de formation et d'accompagnement du revenu minimum de l'allocation sociale vers l'emploi. Avec Marie Arena on réfléchit à une formule pour encourager les CPAS, car certains sont plus proactifs que d'autres. Cela se ferait par des incitants positifs.

► **Sur le terrain, on voit pourtant que tous ces efforts d'accompagnement n'aboutissent pas à une "réinsertion de la personne selon son projet", mais reviennent à aider la personne à satisfaire les critères de l'ONEm.**

J-M.D.: Oui, peut-être, j'entends ce constat. Je crois vraiment qu'il faut aller vers un travail qualitatif, au sens large du terme...

► **Comment voyez-vous la consultation des acteurs de terrain sur l'activation? Par exemple, l'étude des CPAS wallons a été balayée d'un revers de la main par le minis-**

tre Piette.

J-M.D.: Laissons-lui la responsabilité de ses propos. Je pense qu'il faut poursuivre l'évaluation de cette politique d'activation. Le débat parlementaire a eu lieu mais il faut le poursuivre, en y incluant toutes les enquêtes. Je ne connais pas l'étude que vous citez.

► **Par rapport à l'activation des chômeurs, il y a une volonté de dire: "l'activation c'est extraordinaire"...**

J-M.D.: Ce n'est pas ce que je dis.

► **Par exemple, dans l'analyse on ne globalise jamais les sanctions. Or elles explosent (voir nos articles). Ces analyses sont basées sur les chiffres de l'ONEm. Mais ce discours ne passe pas, on ne veut pas l'entendre.**

J-M.D.: Je l'entends bien, je l'entends bien. C'est vrai qu'au début ils ont commencé par tranches d'âge. Le premier rapport sur les plus jeunes ne donnait pas de résultats dramatiques. Maintenant,

il faudrait voir sur l'ensemble des personnes contrôlées, en termes de pourcentages. Mais que le nombre de sanctions augmente, je n'en disconviens pas.

► **Alors, qu'arrive-t-il aux personnes qui sont exclues du chômage?**

J-M.D.: C'est un transfert vers d'autres postes.

► **Vers les CPAS notamment, comme le montre l'étude des CPAS wallons.**

J-M.D.: Oui, ça c'est clair. Ça ne résout absolument pas le problème, ça le déplace.

► **Savez-vous que 46% des chômeurs exclus par l'ONEm se retrouvent au CPAS?**

J-M.D.: Oui, c'est possible. Ça ne m'étonne nullement.

► **Donc, que deviennent les autres?**

J-M.D.: C'est que les autres, j'imagine, n'ont pas droit à quelque chose du CPAS, pour situation familiale, par exemple.

► **Ou bien qu'ils ne font pas la démarche.**

J-M.D.: Mais que ça augmente les charges du CPAS, qui sont reportées sur les communes, ça c'est un constat qui est fait depuis longtemps.

► **Finalement, on insiste énormément sur la responsabilité des personnes qui sont en situation de pauvreté, mais peu sur la responsabilité de la société. En 1999, Frank Vandebroucke voulait associer à l'activation "une rhétorique plus malaisée vis-à-vis des puissants." Or, on a eu depuis les intérêts notionnels, les réductions de tranches d'imposition...**

J-M.D.: Je n'ai pas de mesure sur les intérêts notionnels dans le plan de lutte contre la pauvreté.

► **C'est dommage.**

J-M.D.: Oui, mais... c'est autre chose. On peut parler de tout évidemment, et tout est dans tout. Les intérêts notionnels, c'est

l'impôt. Il faut savoir de quoi on parle. Ou bien on parle de ce plan de lutte contre la pauvreté, ou bien on parle de "Vandebroucke a dit ça en 1999". Moi je ne suis pas Frank Vandebroucke. En 1999 on a eu des débats avec lui sur ces questions, parce qu'on n'était pas tout à fait sur la même longueur d'onde.

► **Bien. Mais au départ, les entretiens à l'ONEm duraient trois quarts d'heure, on avait le temps d'écouter, de se défendre. Aujourd'hui c'est un quart d'heure...**

J-M.D.: Oui. C'est pourquoi nous voulons développer des formations pour les facilitateurs sur les personnes en situation de pauvreté. Qu'on prenne mieux en compte leurs parcours singuliers, leurs difficultés. On veut aller vers plus de qualitatif. Si on l'a mis dans le plan, c'est justement parce qu'on a fait le constat qu'il y a un besoin en la matière.

► **Prenons un dernier exemple.**

Il y a eu depuis 2002 une explosion du nombre d'accidents de travail déclarés dans les CPAS: après analyse, on voit que l'énorme majorité vient des articles 60.

J-M.D.: C'est justement pour ça qu'on veut rassembler des bonnes expériences dans les CPAS sur l'activation. C'est aussi là cette notion d'experts du vécu. Il y avait des insuffisances. On a mis plus de moyens, partant d'un constat que la situation en effet n'est pas optimale avec certains "facilitateurs".

► **Qu'est-ce qui serait pour vous le minimum à atteindre pour dire: j'ai atteint mon objectif comme secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté?**

J-M.D.: Exécuter ce plan intégralement sur la législature. Réaliser les 59 mesures qui sont ici. Je crois qu'on aura fait œuvre utile.

► **Ca vous paraît faisable?**

J-M.D.: C'est faisable. Il y a un consensus et une relative bonne

volonté. Les choses vont se mettre en place. Si on fait 59/59 à la fin prévue de la législature, on aura réussi. On n'aura pas encore les allocations au seuil de pauvreté, mais là il faudra poursuivre les efforts. Il y aura toujours du travail pour éradiquer la pauvreté.

► **Quel type de suivi allez-vous opérer vis-à-vis des autres ministres?**

J-M.D.: Mon rôle est d'être un aiguillon. Tous les trois mois nous allons faire rapport sur l'état d'avancement du plan. Il y a déjà des choses qui se sont mises en place. Dès le premier bilan, on pourra déjà avoir une quinzaine de mesures qui seront bien avancées. ■

① *Het Laatste Nieuws*, 23 juin 2008.

② *RIS, aide équivalente, allocation d'attente pour les jeunes chômeurs et deux allocations pour les personnes handicapées: de remplacement de revenus, d'intégration.*

③ *Het Belang van Limburg*, 11 août 2008.

④ *Ricardo Cherenti, Les exclusions ONEm: implications pour les CPAS. Voir le journal du Collectif 60-61, pp. 19-25.*

Un plan sans vision globale

On ne peut pas accuser le secrétaire d'Etat de manquer de bonne volonté. Son plan comporte une série de mesures positives et, accordons-le lui, un bon nombre pourraient entrer en vigueur si le gouvernement se met au travail. On est déjà plus sceptiques quand il affirme que l'accord économique du 13 juillet ne sera pas remis en cause. Signalons à sa décharge que notre entretien a eu lieu fin août, quand la crise financière paraissait (pour les optimistes) encore loin. Et reconnaissons que Jean-Marc Delizée met la pression sur ses partenaires pour que ce volet du plan soit appliqué.

Là où on est par contre franchement étonnés, c'est quand on entend le secrétaire d'Etat considérer que les intérêts notionnels et toute la fiscalité ne concernent pas la lutte contre la pauvreté. C'est oublier que les cadeaux fiscaux aux (riches) contribuables et aux entreprises ont solidement mordu les marges qui pourraient aujourd'hui aider les plus démunis (ça s'appelle la solidarité). Ne pas inscrire la lutte contre la pauvreté dans

le contexte plus large de la lutte gauche-droite, c'est se contenter du "rapport de forces qu'on a". Donc pas de blocage des loyers, peut-être un débat sur le statut cohabitant (nous notons avec plaisir que Jean-Marc Delizée invite sa collègue Laurette Onkelinx à prendre l'initiative à ce sujet) et on fait ce qu'on peut pour relever les minima sociaux vers l'horizon idéal du seuil de pauvreté. Mais la liaison au bien-être et les rattrapages épisodiques ne suffiront pas à atteindre cet objectif (voir notre article page suivante).

Quant à l'activation, un socialiste ne peut pas la remettre en cause. S'il y a eu des désaccords entre PS et Sp.a au lancement de cette politique, on ne voit plus où ils sont aujourd'hui. L'activation sera poursuivie bec et ongles. Pourtant Jean-Marc Delizée reconnaît que les sanctions "ne résolvent pas du tout le problème, elles le déplacent". Et qu'elles augmentent lui paraît normal. Que 46% des chômeurs exclus par l'ONEm se retrouvent au CPAS "ne l'étonne

nullement". Et s'il reconnaît que parmi les emplois créés récemment il y a des emplois de mauvaise qualité, il ne fait pas le lien avec les travailleurs pauvres auxquels il prétend accorder une attention particulière. L'activation est complètement assumée, ses effets délétères tout simplement ignorés (on aurait pu attendre d'un socialiste wallon, qui de surcroît est ancien président de la Commission des Affaires sociales de la Chambre, qu'il ait pris connaissance du cri d'alarme lancé par la section CPAS de l'UVCW et ait été plus lucide sur la pseudo-évaluation pilotée par Josly Piette).

Au total, on le voit, un discours de bon gestionnaire, qui pourrait bien améliorer les choses à la marge (reconnaissons à Jean-Marc Delizée le mérite de la sincérité), mais ne veut pas voir le cadre plus global dans lequel s'inscrit la lutte contre la pauvreté. Hélas, le PS gouverne depuis si longtemps avec le MR qu'il ne peut qu'assumer les caseroles libérales qu'on lui a accrochées (ou qu'il a lui-même suscitées) au fil des ans.